



# Projet d'établissement 2018-2021

## Collège Charles de Gaulle – Seltz



- I. Accompagner le parcours scolaire de chaque élève vers la réussite** (*Axes 1 et 3 du projet d'académie*)
- a. Amener tous les élèves à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, tremplin vers la réussite aux examens et vers une orientation choisie et conforme à l'ambition de chacun (*Parcours Avenir*)
  - b. Proposer un **Accompagnement Personnalisé** pour chaque élève, du plus fragile au plus performant
  - c. S'engager vers une école inclusive : accueillir et inclure les élèves à besoins particuliers
    - i. Gérer la difficulté scolaire et les besoins spécifiques au sein de la classe
    - ii. Les enseignements adaptés en SEGPA
    - iii. Les enseignements spécialisés en ULIS
- II. Favoriser l'accès à la culture et à l'ouverture linguistique** (*Axe 1 et 3 du projet d'académie*)
- a. Enrichir le *Parcours d'Education Artistique et Culturelle*
    - i. Des projets
    - ii. Des partenariats
  - b. Définir une politique des langues adaptée au contexte local
    - i. Bilinguisme
    - ii. Bilanguisme
    - iii. Culture Régionale
    - iv. Des partenariats
  - c. Créer une commission « Voyages »

**III. Créer un climat scolaire serein et favoriser le bien être au collège** (*Axes 2 et 3 du projet d'académie*)

- a. Former au *Parcours Educatif de Santé* et le dynamiser
- b. Promouvoir et dynamiser le *Parcours citoyen* en articulant le volet Vie Scolaire avec le volet pédagogique
- c. Soutenir les partenariats : les parents, les associations et les élus au travers d'une communication efficace

**IV. Inscrire la communauté scolaire dans une dynamique de développement durable : bilan, propositions, réalisations** (*Axes 2 et 3 du projet d'académie*)

- a. Mieux gérer les ressources au collège : énergies, alimentation, eau.
- b. Limiter l'impact carbone : photocopies, mails, transports, déchets.
- c. Favoriser la biodiversité : projet maya, mare, suppression des produits chimiques dans l'entretien des espaces verts.
- d. Favoriser les échanges avec le monde associatif, les professionnels, les écoles primaires et les foyers pour personnes âgées, les établissements scolaires étrangers.
- e. Mieux connaître les acteurs économiques et politiques locaux en multipliant les interventions et échanges.